

Si vous allez...

Autor(en): **Decollogny, Ad.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **89 (1962)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-232755>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

adaptation au sol poussiéreux de l'été, à la papette de l'automne, au terrain gelé de l'hiver. Un jeu passionnant et passionné, qui possède son petit homme et assourdit tout le quartier, qui tourne la tête à tous les gamins du village ; on s'oublie, on ne vit que pour les *nious*, on arrive en retard à l'école, en retard pour le dîner, on laisse échapper de ces diaboliques billes sous les meubles, ou lors du catéchisme à l'église, on se bat pour elles... Un jeu qui peut déchaîner d'interminables disputes, voire des débuts de bagarres !

Et, pourtant, ça finit toujours dans le calme : c'est qu'il est rare de trouver un jeu populaire ayant un règlement tacite — et compliqué ! — aussi solide et respecté que celui-là. Le jeu des *nious* est régi par un véritable « droit coutumier », qui doit être vieux comme les pierres. Pas de manuel, pas de régent, et pourtant des règles étonnam-

ment strictes et précises. Ainsi, le *bombier* (trop dangereux pour les *nious* comme pour les agates de verre, le pot de fer contre le pot de terre) est exclu de ce jeu. Inconsciemment, il se dégage un sentiment de justice. Ce sentiment, déjà visible dans un simple jeu d'enfants et d'adolescents, permet à celui qui a perdu la partie de jouer à *la ligne* en qualité de *dèrr*. Il y a là toute une série de règles d'appréciation : favorisant pour la nouvelle partie celui qui a été *cuit* au détriment de celui qui a *cuit*, celui qui a seulement *cuit* au détriment de celui qui a *rousti* et *cuit*.

Mais ce qui plaît peut-être le plus dans le jeu des *nious*, c'est qu'il annonce le printemps. Quand, après neige et gel, vous entendez crier *primss* ou *dèrr* et que vous rencontrez des gamins courant avec un bruit de cailloux entrechoqués dans leurs poches, c'est que le beau temps revient.

SI VOUS ALLEZ...

... à Echallens, où à deux reprises les Amis du patois ont tenu leur assemblée, poussez une pointe jusque vers le château, au pied duquel le Talent passe... sans s'arrêter. Ce château appartient autrefois aux sires de Montbéliard, puis aux Châlons ; il avait été agrandi et rénové au milieu du XV^e siècle. Une terrible tempête ayant sévi sur la contrée en 1445, la tour ronde s'était renversée. Il fallut rebâtir ; on reconstruisit la tour, dont il ne reste plus que la partie inférieure, et on créa un grand corps de logis et des dépendances. Trente ans plus tard, un nouveau malheur fondit sur Echallens. Lors de l'invasion du Pays de Vaud en 1475, quand les châteaux brûlaient les uns après les autres, les Confédérés, malgré la reddition des bourgeois, livrèrent celui d'Echallens aux flammes. Il n'en resta qu'une tour et quelques pans de murs. Au milieu du siècle suivant, il fut réparé pour servir de demeure aux baillis bernois et fribourgeois, qui géraient alternativement ce baillage mixte. Au cours du XVIII^e siècle, Berne et Fribourg firent bâtir le corps du logis au nord de l'enceinte. La tour de l'entrée de la Grand' rue, qui commandait autrefois le pont-levis, a disparu en 1856, en même temps que la porte occidentale du bourg.

Ad. Decollogny.